

hosberg-News

Novembre 2022

Chères éleveuses et éleveurs,

Après un été très turbulent, le commerce des œufs se porte mieux. Les ventes ont augmenté et une grande partie de la production trouve son débouché.

Cela s'explique notamment par les mesures prises. C'est surtout grâce à l'allongement des périodes de vide que la production d'œufs a baissé et s'est alignée aux ventes. De plus, les actions contribuent à atteindre un bon volume de ventes. Le marché des œufs ne s'est pas encore normalisé, mais la situation actuelle nous donne un peu d'air et donne de l'espoir au secteur des œufs.

Dans cette newsletter, nous souhaitons en outre vous informer sur les sujets suivants :

- **Planification de la quantité d'œufs pour 2023 - Réduction de 5% de la production**
- **Abattage des vieilles poules**
- **Modification du choix de la race**
- **Santé animale en automne**
- **Perchoirs dans le jardin d'hiver**
- **Erreurs sexuelles dans l'élevage**
- **Pertes au début de l'élevage**

Planification de la quantité d'œufs pour 2023 - Réduction de 5% de la production 2023

En raison de la situation difficile sur le marché, la IG Bio-Ei (communauté d'intérêt des œufs bio) a convoqué une AG extraordinaire en août 2022. Il a été décidé que les producteurs livreraient en moyenne 5% de moins que la quantité convenue pendant l'année 2023. Ces 5% ne seront pas indemnisés. Les commerçants d'œufs peuvent décider de la manière exacte dont cela sera mis en œuvre. Vous trouverez en annexe la description détaillée de la IG Bio-Ei.

Nous sommes en contact avec quelques producteurs et nous vous informerons prochainement de la manière dont hosberg AG va mettre en œuvre cette mesure, afin qu'elle soit efficace pour toutes les parties concernées.



Abattage des vieilles poules

Une fois de plus, des changements massifs à court terme ont été effectués concernant l'abattage. Déjà à la fin de l'année dernière, nous avons été informés bien trop tard que l'abattoir devait effectuer une augmentation des prix. Au cours de cette année, nous avons appris que l'abattage ne serait possible que jusqu'à la fin de l'année 22. Ensuite, nous avons été informés début septembre que nous pourrions abattre à Ertingen (DE) seulement jusqu'à la semaine 39. En raison de l'évolution de la situation, nous sommes à la recherche de possibilités d'abattage alternatif et ceci, depuis un certain temps déjà. L'objectif est de poursuivre sans interruption la mise en valeur des vieilles poules qui a été mise en place au fil des années.

Selon l'évolution actuelle, nous aurons un nouvel abattoir en Allemagne ainsi que d'autres possibilités d'abattage pour des quantités partielles. De plus, nous sommes en contact avec divers partenaires du secteur alimentaire afin que de nouveaux produits soient développés et commercialisés. Ainsi, l'écoulement devrait être plus sûr et possible pour des quantités plus importantes qu'auparavant.

Pour la situation du troisième trimestre, nous bénéficions du fait que, traditionnellement, peu de poules pondeuses sont en fin de période de ponte. Malgré les capacités d'abattage limitées, nous souhaitons dans la mesure du possible que tous les chargements se fassent sous forme d'abattage et dans les délais impartis. Cela implique un surcroît de travail pour nous, mais aussi pour les producteurs concernés et leurs aides lors de la sortie des poules. Nous vous remercions de votre soutien à tous.

Modification du choix de la race

Dans le nouveau cahier des charges Bio-Suisse, valable à partir du 1.1.23, on trouve désormais le paragraphe suivant :

« Selon les directives relatives à l'élevage de poulettes, il est également possible d'élever les jeunes coqs à partir d'un accroissement journalier de 17 g/jour, ainsi que les coqs à deux fins jusqu'à un accroissement journalier de 23 g/jour. »

Ci-dessous, l'explication officielle de ce paragraphe :

« Nouveau paragraphe définissant les animaux susceptibles d'être gardés selon les exigences du règlement sur l'élevage des poulettes. Désormais, les coqs peuvent également être élevés dans les poulaillers d'élevage de poulettes si leur accroissement journalier ne dépasse pas 23 g/jour. Par ailleurs, les coqs sont désormais soumis à une limite inférieure d'accroissement journalier de 17 g/jour. Ainsi, les lignées de ponte les plus intensives ne seront plus prises en compte pour l'agriculture biologique. »

Cette modification aura pour conséquence que seules les poules pondeuses dont les coqs (frères) atteignent le gain journalier minimal de 17 g/jour pourront être élevées pour la production d'œufs. Jusqu'en 2026, nous élèverons progressivement une part de plus en plus importante de coqs frères. Parallèlement, les poules pondeuses blanches dont les descendants mâles ne répondent pas aux critères seront retirées de la planification. Concrètement, cela signifie qu'à partir de 2023 déjà, nous n'installerons plus que des parentaux bruns et qu'à partir de décembre 2024, nous n'élèverons plus que des poussins bruns.



Santé animale en automne

L'automne est arrivé aussi vite que l'été avait été chaud. Les grandes variations de température, surtout au cours de la journée, mettent les poules à rude épreuve.

Soyez particulièrement attentif à la santé des animaux et aux signes de maladies qui peuvent rapidement toucher tout le troupeau.

Les infections à E. Coli, qui provoquent des inflammations de l'abdomen, sont fréquentes en automne, surtout chez les poules pondeuses, mais également chez les poulettes. A titre préventif, des probiotiques, par exemple Biacton ou Bactocell, de l'eau acidifiée et des suppléments de vitamines peuvent être utilisés. En cas d'anomalies, nos conseillers se tiennent bien entendu à votre disposition.

Le maintien de la litière sèche est également de nouveau d'actualité. Avec les températures plus fraîches et parfois le brouillard, il y a plus d'humidité dans les poulaillers. La litière humide n'est pas seulement problématique pour le bien-être des animaux, elle est aussi une source importante de bactéries potentiellement pathogènes. Il vaut la peine de prendre des mesures précoces pour obtenir une litière sèche et aérée. Le paillage ultérieur ou l'utilisation de chaux ou d'autres poudre à base de roche ne donnent les résultats escomptés que si la litière est encore sèche. Si elle est déjà trempée, cela ne sert presque plus à rien.

Si des graines ou des coquilles d'huîtres sont répandus non seulement dans l'ACE mais aussi dans le poulailler, les poules grattent davantage toute la journée. Cela a pour effet d'améliorer le mouvement de la litière et de la garder sèche plus longtemps.

La ventilation n'a pas seulement une influence sur le climat de l'étable et la litière, mais aussi sur la santé des animaux. Alors qu'en été, un flux d'air est souhaitable dans l'étable pour profiter de l'effet rafraîchissant, il faut absolument éviter les courants d'air en automne et en hiver. C'est justement pendant les périodes de transition, lorsque les journées sont encore chaudes et les nuits déjà fraîches, que l'aération représente un défi et devrait être contrôlé à tout moment de la journée dans toutes les zones du poulailler. Pendant la journée, l'air extérieur est chaud et les animaux évitent activement les courants d'air. Lorsqu'il fait nuit dans le poulailler et que la température est plus élevée que la valeur souhaitée, la ventilation continue à fonctionner vigoureusement et les animaux perchés n'évitent plus les courants d'air. Si les poules se perchent tous les soirs dans les courants d'air, cela peut provoquer des inflammations dans la cavité abdominale avec des écoulements et une perte de plumes, puis des pertes. Ces courants d'air froids doivent absolument être évités. Les clapets d'arrivée d'air doivent justement être réglés de manière à ce que les poules perchées ne soient pas directement soumis aux courants d'air. Par exemple, dirigez l'air vers le plafond ou en direction du sol. En plus de cela, ne réglez pas la valeur de consigne de la température du poulailler trop bas. Nous vous aidons volontiers en cas de doute sur le système de ventilation. Nous pouvons vous proposer de visualiser le flux d'air à l'aide de cartouches de fumée. Cela permet de mieux comprendre l'effet de la ventilation sur les flux d'air, de faire des corrections et de vérifier à nouveau l'effet.



Perchoirs dans le jardin d'hiver

Depuis le 1er janvier, l'ACE doivent disposer de perchoirs pour les poules pondeuses et les poulettes. Veuillez respecter scrupuleusement les directives. Pour 200 poulettes, 1,5 m de perchoirs doivent être mis à disposition. Cela signifie que dans un poulailler de 4160 places, il faut 31,2 m de perchoirs dans le jardin d'hiver. La moitié de cette surface peut être recouverte par les bords des baignoires de sable, à condition que les parois latérales fassent 50 cm de haut et que les bords soient de 3 à 5 cm de large. Les perchoirs supplémentaires doivent également avoir une largeur ou un diamètre de 3 cm minimum et de 5 cm maximum. Ceci afin de garantir une fermeture correcte des griffes des poules. Si les perchoirs sont trop étroits, les coussinets plantaires sont trop sollicités et des inflammations peuvent se produire. Si les perchoirs sont trop larges, les animaux ne peuvent plus s'y accrocher et, par définition, ce ne sont plus des perchoirs.

Erreurs sexuelles dans l'élevage

En avril de cette année, nous avons informé pour la énième fois que les coqs blancs devaient être systématiquement éliminés durant l'élevage.

Malheureusement, ce n'est toujours pas effectué sur l'ensemble des exploitations. A l'avenir, nous ne serons plus disposés à prendre ces coqs et nous proposons les solutions suivantes :

- Élimination par vous, éleveurs, jusqu'à la sortie du poulailler, dans votre propre intérêt, le plus tôt possible.
- Élimination par le conseiller pendant l'une des deux visites, à condition que les coqs soient capturés et séparés au préalable.

Si les coqs sont encore présents dans le troupeau lors du chargement, nous les séparerons et les éliminerons après le chargement des poules. Mais comme le surcroît de travail est alors nettement plus important, nous nous réservons le droit de facturer 5 CHF par coq tué.



Pertes au début de l'élevage

Les poussins blancs Dekalb sont déjà mis en place depuis décembre dernier. Très tôt, il s'est avéré que le taux de perte au cours des deux premières semaines d'élevage était nettement inférieur à celui des HNS. Depuis avril de cette année, les animaux Dekalb sont en production et les producteurs d'œufs sont également satisfaits de ce changement. Il ne sera toutefois possible de se prononcer que lorsque les premières rotations seront terminées.

Entre-temps, les faibles pertes initiales se sont clairement confirmées et nous souhaitons vous montrer la comparaison. Nous avons pris comme base de chiffres les réponses que vous renvoyez à Bibro.

Comparaison des pertes entre décembre et juillet 2020-2021, respectivement 2021-2022. Comme on peut le voir dans le tableau, nous avons en moyenne presque 1% de pertes en moins avec les Dekalb.

	HNS, %	Dekalb, %
	5.52	7.40
	2.90	1.66
	3.79	2.02
	1.37	0.34
	7.12	0.84
	3.32	0.29
	1.76	0.31
	1.95	0.24
	1.18	0.39
	0.48	0.49
	0.91	0.72
	0.68	0.31
	0.64	0.56
	1.08	0.21
	0.46	0.20
	0.45	0.53
	0.97	1.50
	0.49	
	1.23	
	1.01	
	0.38	
	1.05	
	5.41	
Moyenne	1.92	1.06

Nous vous souhaitons un agréable temps de l'avent et sommes à votre disposition pour toutes questions.

Bien cordialement

Votre service de conseil **hosberg**

